

# BBGI ESG Swiss Equities

Alain Freymond – Associé - CIO



Mai 2018

## Les actions suisses ne confirment pas le rebond d'avril

Au mois de mai, le retour de la volatilité provoque une baisse des performances des indices BBGI ESG Swiss Equities, ces derniers surperformant tout de même les indices SMI et SPI. Sur le terrain environnemental, social et de gouvernance (ESG), les secteurs de la finance et de l'industrie pharmaceutique ont notamment été au cœur des controverses.

### Retournement de tendance

Le marché des actions suisses (indice SPI) recule de -3.42% contre une avancée positive de +3.29% en avril. Les indices « small caps » et « mid caps » enregistrent des résultats moins négatifs, de respectivement -0.04% et -0.16%. L'indice SMI a terminé quant à lui dans les chiffres rouges, avec un résultat de -4.37%.

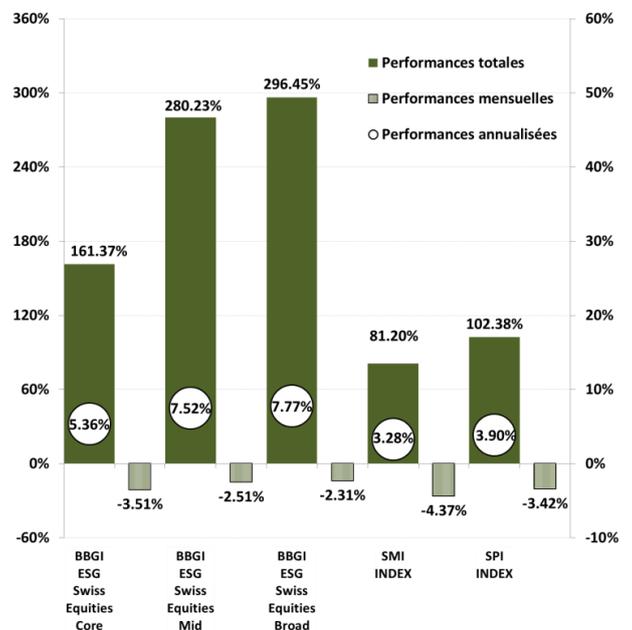
Dans ce climat boursier défavorable, les indices BBGI ESG Swiss Equities terminent le mois sur des résultats négatifs. En effet, l'indice « Core », composé des 20 premières entreprises suisses, termine le mois avec un résultat négatif de -3.51%, l'indice « Mid », composé des 40 premières, affiche une baisse de -2.51% et l'indice « Broad », composé de 60 entreprises, clôture ce cinquième mois de l'année avec une performance de -2.31%. Rappelons cependant que ces indices surperforment une nouvelle fois les indices SPI et SMI.

En ce qui concerne les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance, plusieurs sociétés du domaine de la pharmaceutique suisse ont été mentionnées au mois de mai.

### Novartis pourrait perdre sa crédibilité

Le responsable juridique du groupe pharmaceutique bâlois Novartis, Felix Ehrat, démissionne à la suite de l'affaire Essential Consultants, société détenue par Michael Cohen, avocat personnel du président des Etats-Unis Donald Trump. Les faits remonteraient à février 2017, quand Novartis aurait conclu un contrat de un an avec le cabinet Essential Consultants qui devait conseiller Novartis sur l'approche de la nouvelle administration concernant la politique en matière de santé et notamment l'« Obamacare ». Le groupe bâlois avait tout intérêt à s'attirer des bonnes grâces vu que le président Trump corrige régulièrement les prix des médicaments. Pour cela, Novartis aurait versé un total de 1.2 millions de dollars. Même si Novartis avait voulu mettre fin à cette collaboration en mars 2017, l'accord n'est arrivé à échéance qu'en février dernier et n'aurait pas été reconduit.

Performances des indices BBGI ESG Swiss Equities vs. SMI et SPI 12.1999 - 05.2018



Shannon Klinger, responsable éthique, risques et conformité au sein de Novartis, remplacera à partir du 1er juin Felix Ehrat en tant que responsable juridique. Par ailleurs, il semblerait que Mme Klinger aurait été en première ligne dans le versement des 1.2 millions de dollars à Essential Consultants, et qu'en plus elle usurperait le titre de « docteur » alors qu'elle ne disposerait que d'un titre de Master. Si ces faits se confirment, il se pourrait que Novartis ait à se séparer d'elle pour ne pas perdre sa crédibilité.

### **Des restructurations chez Nestlé et Nespresso**

Le géant vaudois de l'alimentation, Nestlé, serait en train de réorganiser ses activités dans l'informatique afin de se concentrer particulièrement à Barcelone. Cette restructuration pourrait coûter jusqu'à 500 emplois en Suisse ces 18 prochains mois. Un plan social serait déjà mis en marche, incluant des reclassements à l'interne, des retraites anticipées ou des aides pour trouver un emploi à l'extérieur. De plus, Nespresso va également délocaliser 80 postes. Cette dernière annonce s'accompagne d'une controverse, étant donné que le syndicat Unia Vaud accuse Nespresso de diminuer le nombre d'équipes de production, ce qui augmenterait considérablement le travail, poussant ainsi les employés à démissionner.

Selon la multinationale, ce remodelage n'aurait aucun impact sur les activités des sites de production en Suisse.

### **Lonza accusée de polluer l'eau potable**

Selon le Ministère public valaisan, l'industrie chimique et pharmaceutique Lonza, aurait contaminé, par négligence ou par imprudence, les eaux potables de la commune de Viège pendant des années avec un solvant cancérigène. En effet, des études réalisées à Viège entre 2011 et 2012 et entre 2014 et 2017 ont mis en évidence une importante pollution de l'eau par du « 1,4-dioxane », solvant cancérigène chez l'homme qu'on retrouve principalement dans des détergents et produits cosmétiques. Lonza aurait convenu en 2014 avec les services cantonaux de déverser un maximum de 8 kg de ce produit dans les eaux usagées industrielles. Les résultats d'avril 2015 montrent que la quantité de solvant déversé était en réalité de 36.66 kg. Un procès public aura lieu le 21 juin devant le Tribunal de Viège.

### **UBS et Crédit Suisse au milieu des sanctions américaines**

Alors que les sanctions américaines contre certains oligarques russes frappent depuis quelques mois, UBS et Crédit Suisse auraient pris des précautions et auraient gelé les avoirs privés de Viktor Vekselberg à hauteur de 2 milliards de francs suisses.

De plus, les participations dans les groupes Sulzer et Oerlikon ont également été bloquées ; Sulzer étant détenu à 48.82% par Renova, société de participation de Mr Vekselberg et Oerlikon détenu à 43.04% par Mr Vekselberg. Selon les lois relatives aux sanctions américaines, une participation majoritaire serait nécessaire afin que les sanctions contre un particulier soit applicable à une entité.

Les comptes étant en Suisse et libellés en francs suisses et non pas en dollars, l'oligarque russe a décidé d'actionner la justice estimant que les sanctions américaines sont inapplicables.

Ces potentielles plaintes judiciaires sembleraient peser sur les cours des actions UBS et Crédit Suisse qui clôturaient la journée du 28 mai 2018 à respectivement -0.25% et -0.50% contre un SMI en hausse de +0.21%.